

Développement régional

Je tiens à souligner encore une fois que l'actuel gouvernement fédéral est déterminé à promouvoir le développement régional au Québec. Il l'a d'ailleurs démontré en y consacrant des sommes importantes. De 1979-1980 à 1983-1984, les dépenses fédérales pour le développement régional au Québec s'élevaient en moyenne à 189 millions de dollars par année. De 1984-1985, c'est-à-dire à l'arrivée du nouveau gouvernement conservateur, à 1988-1989, elles sont passées à 246 millions de dollars par année, en moyenne. Pour la période de cinq ans ayant pris fin cette année, elles se sont chiffrées à 1,231 milliards de dollars, comparative-ment à 944 millions seulement pour les cinq années précédentes.

Voilà des chiffres qui parlent d'eux-mêmes, et avec la nouvelle approche que j'ai mentionnée, les Québécois et les Québécoises profiteront pendant des générations des mesures prises par le gouvernement actuel.

[Traduction]

M. Francis G. LeBlanc (Cape Breton Highlands—Canso): Madame la Présidente, j'interviens à l'appui de la motion du député d'Essex—Windsor (M. Langdon). Mais comme le député a des opinions bien connues sur les questions économiques du pays, opinions qu'il formule habituellement de façon assez nette et précise, je trouve sa motion plutôt faiblarde.

J'aimerais citer à nouveau le passage de la motion où il dit notamment:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait envisager l'opportunité d'accroître ses dépenses au titre de l'expansion régionale. . .

Je pense que la Chambre serait disposée à étudier une motion beaucoup plus énergique, étant donné surtout que tous les députés ne cessent d'affirmer l'opportunité du développement régional et de poursuivre de façon accrue l'effort consenti au titre du développement régional, effort qui s'inscrit en filigrane tout au long de l'histoire du pays.

J'aimerais dire au député qu'il serait possible de mieux tourner sa motion, que non seulement le gouvernement devrait envisager l'opportunité d'accroître ses dépenses au titre de l'expansion régionale, mais qu'il devrait prendre un engagement ferme vis-à-vis du développement régional et que cet engagement accru devrait s'exprimer par un relèvement des crédits de développement régional.

J'aimerais dire simplement qu'au vu de l'activité récente du gouvernement, qui démentit les belles phrases que nous débitent sans arrêt les ministériels sur l'importance qu'ils attribuent au développement régional et sur leur détermination à maintenir au niveau d'autrefois les dé-

penses de développement régional, le dernier Budget et les déclarations qui ont suivi nous prouvent à quel point ces déclarations sont fausses.

• (1730)

J'aimerais en donner quelques exemples, relevés particulièrement au Canada atlantique et en Nouvelle-Écosse. On entend partout répéter que les ententes de développement économique régional n'ont pas été renouvelées, qu'on les a laissées s'éteindre. Mais la situation est encore bien plus grave. Dans certains cas, et je parle en particulier d'une qui intéresse ma circonscription, l'Entente de développement du Détroit de Canso, non seulement il n'y a pas eu renouvellement mais les dépenses fédérales sont loin d'atteindre le montant prévu. J'ai lu au Budget des dépenses que les décaissements cumulés au 31 mars 1988, date qui devait marquer la venue à expiration de l'Entente, étaient de 7 511 000\$ alors qu'en réalité l'Entente prévoyait une part fédérale maximale de 19 milliards 600 millions. Pourquoi cet argent n'a-t-il pas été dépensé? Dans ma circonscription, il y a toutes sortes de projets qu'on aurait pu exécuter si le gouvernement fédéral s'était montré plus généreux: infrastructures, développement industriel, travaux dans une région où le taux de chômage est nettement au-dessus de la moyenne nationale.

Le gouvernement doit absolument renouveler son engagement dans le secteur de l'expansion régionale. De façon tangible, il doit prouver à la Chambre qu'il est sérieux à ce sujet-là et allouer des fonds à l'expansion régionale, surtout dans la région atlantique. Nous l'avons vu dans le budget ainsi que dans le Budget des dépenses: le gouvernement préconise l'expansion régionale et répète sans cesse qu'il faudrait dépenser plus d'argent à ce chapitre, mais il fait exactement le contraire. Je m'attendrais à une motion beaucoup plus ferme de la part d'une personne du calibre du député. Je ne sais pas si c'est le bon temps de proposer un amendement à la motion. Ce que je sais, toutefois, c'est que la motion devrait mettre l'accent sur l'opportunité de dépenser davantage pour l'expansion régionale et, au nom de la Chambre, exiger que le gouvernement s'engage fermement à augmenter les crédits destinés à ce secteur.

J'aimerais parler d'un autre domaine qui ressemble à celui des ententes de développement économique et régional, soit les ententes sur la mise en valeur des ressources forestières. Je signale aux députés que, sauf erreur, dans le cas de la Nouvelle-Écosse, le Budget des dépenses ne fait plus état de ces dernières. Apparemment, aucun crédit n'est alloué pour respecter ces ententes. Aux termes de l'entente entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la mise en valeur des ressources forestières, les fonds prévus jusqu'au 31 mars 1989